





# **INSTRUCTIONS DE COURSE (IC)**



Grade 4





La mention [NP] (No Protest) dans une règle des instructions de course (IC) signifie qu'un bateau ne peut pas réclamer contre un autre bateau pour avoir enfreint cette règle. Ceci modifie la RCV 60.1. La mention [DP] dans une règle des IC signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

#### 1. REGLES

- 1.1 L'épreuve est régie par les règles telles que définies dans Les Règles de Course à la Voile.
- 1.2 En cas de traduction de ces IC, le texte français prévaudra.
- 1.3 Les manifestations sportives sont avant tout un espace d'échanges et de partage accessible à toutes et à tous. A ce titre, il est demandé aux concurrents, aux concurrentes, aux accompagnateurs et aux accompagnatrices de se comporter en toutes circonstances, à terre comme sur l'eau, de façon courtoise et respectueuse indépendamment de l'origine, du genre ou de l'orientation sexuelle des autres participants, participantes, accompagnateurs ou accompagnatrices. Un concurrent, une concurrente, un accompagnateur ou une accompagnatrice qui ne respecterait pas ces principes pourra être pénalisé selon la RCV 2 ou 69.

### 2. MODIFICATIONS AUX INSTRUCTIONS DE COURSE

- 2.1 Toute modification aux IC sera affichée au plus tard 2 heures avant le signal d'avertissement de la course dans laquelle elle prend effet, sauf tout changement dans le programme des courses qui sera affiché avant 21h00 la veille du jour où il prendra effet.
- 2.2 Des modifications à une instruction de course peuvent être faites sur l'eau selon la procédure suivante : le comité de course enverra le pavillon L sur le bateau comité et donnera l'information à la voix et par VHF. Le comité de course s'assurera que tous les concurrents aient bien eu l'information.

### 3. COMMUNICATIONS AVEC LES CONCURRENTS

3.1 Les avis aux concurrents seront affichés sur le tableau officiel d'information dont l'emplacement est situé au sémaphore de Kerpenhir.

### 4. CODE DE CONDUITE [DP] [NP]

4.1 Les concurrents et les accompagnateurs doivent se conformer aux demandes justifiées des arbitres.

### 5. SIGNAUX FAITS A TERRE

- 5.1 Les signaux faits à terre sont envoyés au mât de pavillons situé au sémaphore de Kerpenhir.
- 5.2 Quand le pavillon Aperçu est envoyé, le signal d'avertissement ne pourra pas être fait moins de 45 minutes après l'affalé de l'Aperçu (ceci modifie Signaux de course).

# 6. PROGRAMME

6.1

Dates 08 - 11 mai 2025	07 mai	08 mai	09 mai	10 mai : RAIDS	11 mai
Confirmations d'inscription :	15h00 - 19h00	09h - 12h00			
Briefing coureurs		12h00	18h00 (raid du 10 mai)		
Courses :  1 <sup>er</sup> signal d'avertissement		14h00	11h00	09h00	10h30 (modification du programme de l'AC)
Soirées	Apéritif de bienvenue	Soirée Huitres Cabelguen	Camion pizza vers 18h30	Soirée des équipages	Remise des prix après les courses. Pot de l'amitié.





- 6.2 Pour prévenir les bateaux qu'une course ou séquence de courses va bientôt commencer, un pavillon Orange sera envoyé cinq minutes au moins avant l'envoi du signal d'avertissement.
- Une course supplémentaire par jour peut être courue, à condition de ne pas être en avance de plus d'une course par rapport au programme et que la modification soit effectuée conformément à l'IC 2.1.

### 7. PAVILLONS DE CLASSE

Le pavillon de classe est le pavillon F18.

### 8. ZONES DE COURSE

L'emplacement des zones de course est défini en annexe ZONES DE COURSE.

### 9. LES PARCOURS

- 9.1 Les parcours sont décrits en **annexe** PARCOURS en incluant l'ordre dans lequel les marques doivent être passées et le côté duquel chaque marque doit être laissée.
- 9.2 Au plus tard au signal d'avertissement, le comité de course indiquera le parcours à effectuer, et, si nécessaire, le cap et la longueur approximatifs du premier bord du parcours. Les signaux définissant le parcours à effectuer sont les flammes numériques 1, 2 ou 3 (voir annexe parcours construits).
- 9.3 Parcours longue distance :
   Les départs des raids se feront dans l'axe du parcours (voir annexe raids, samedi 10 mai).

## 10. MARQUES

10.1 Bateau du Comité (BC)

Départ	Parcours	Changement de parcours	Arrivée
BC et BC	BOUÉES BLANCHES	BOUÉE ORANGE	BC et BOUÉE VERTE ou BALISES DU GOLFE

10.2 Un bateau du comité de course signalant un changement d'un bord du parcours est une marque.

#### 11. ZONES QUI SONT DES OBSTACLES

Les zones considérées comme des obstacles sont précisées en Annexe ZONES DE COURSE.

#### 12. LE DEPART

- 12.1 La ligne de départ sera entre le mât arborant un pavillon orange sur le bateau du comité de course à l'extrémité tribord et le mât arborant un pavillon orange sur le bateau viseur à l'extrémité bâbord. Voir aussi : ANNEXE RAID.
- 12.2 Un bateau qui ne prend pas le départ au plus tard 4 minutes après son signal de départ sera classé DNS sans instruction (ceci modifie les RCV A5.1 et A5.2).

### 13. CHANGEMENT DU BORD SUIVANT DU PARCOURS

- 13.1 Pour changer le bord suivant du parcours, le comité de course mouillera une nouvelle marque (ou déplacera la ligne d'arrivée) et enlèvera la marque d'origine aussitôt que possible. Quand lors d'un changement ultérieur, une nouvelle marque est remplacée, elle sera remplacée par une marque d'origine.
- 13.2 Sauf à une porte, les bateaux doivent passer entre le bateau du comité de course signalant le changement du bord suivant et la marque la plus proche, en laissant celle-ci du côté requis (ceci modifie la RCV 28.1).

## 14. L'ARRIVEE

La ligne d'arrivée sera entre un mât arborant un pavillon bleu et le côté parcours de la marque d'arrivée.

### 15. SYSTEME DE PENALITE

15.1 La RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

### 16. TEMPS CIBLE ET TEMPS LIMITES

16.1 Les temps sont les suivants :





Classe	Temps cible	Temps limite pour finir pour le 1 <sup>er</sup>
F18	40 mn	60 mn

- Les bateaux ne finissant pas **20 mn** après le premier bateau ayant effectué le parcours et fini seront classés DNF (ceci modifie les RCV 35, A5.1 et A5.2).
- 16.3 Le non-respect du temps cible ne sera pas un motif de réparation (ceci modifie la RCV 61.1(a)).

#### 17. DEMANDES D'INSTRUCTION

- 17.1 Pour chaque classe, le temps limite de réclamation est de 60 minutes après que le dernier bateau a fini la dernière course du jour ou après que le comité de course a signalé qu'il n'y aurait plus de course ce jour, selon ce qui est le plus tard. L'heure sera affichée sur le tableau officiel d'information.
- 17.2 Les formulaires de demandes d'instruction sont disponibles au secrétariat du jury situé au sémaphore de Kerpenhir.
- 17.3 Des avis seront affichés au plus tard 30 minutes après le temps limite de réclamation pour informer les concurrents des instructions dans lesquelles ils sont parties ou appelés comme témoins. Les instructions auront lieu dans la salle du jury situé au sémaphore de Kerpenhir. Elles commenceront à l'heure indiquée au tableau officiel d'information.

#### 18 CLASSEMENT

- 18.1 3 courses validées sont nécessaires pour valider la compétition.
- 18.2 a) Quand moins de quatre courses ont été validées, le score d'un bateau dans une série sera le total des scores de ses courses.
  - b) Quand de quatre à neuf courses ont été validées, le score d'un bateau dans une série sera le total des scores de ses courses à l'exclusion de son plus mauvais score.
  - c) Quand neuf courses ou plus ont été validées, le score d'un bateau dans une série sera le total des scores de ses courses à l'exclusion de ses deux plus mauvais scores.

### 19 REGLES DE SECURITE

- 19.1 [DP] [NP] Un émargement (sortie et retour) pourra être mis en place.
- 19.2 [DP] [NP] Un bateau qui abandonne une course doit le signaler au comité de course aussitôt que possible.

### 20. REMPLACEMENT DE CONCURRENTS OU D'EQUIPEMENT

- 20.1 [DP] Le remplacement de concurrents ne sera pas autorisé sans l'approbation écrite préalable du comité de course ou du jury.
- 20.2 [DP] Le remplacement d'équipement endommagé ou perdu ne sera pas autorisé sans l'approbation du comité technique ou du comité de course. Les demandes de remplacement doivent lui être faites à la première occasion raisonnable.

## 21. CONTROLES DE JAUGE ET D'EQUIPEMENT

- 21.1 Un bateau ou son équipement peuvent être contrôlés à tout moment pour vérifier la conformité aux règles de classe et aux instructions de course.
- 21.2 *[DP]* Sur l'eau, un membre du comité technique peut demander à un bateau de rejoindre immédiatement une zone donnée pour y être contrôlé.
- 21.3 [DP] Un bateau doit être conforme aux règles *60 minutes* avant son signal d'avertissement.

### 22. BATEAUX OFFICIELS

Les bateaux officiels sont identifiés par un pavillon SNLocmariaquer.

### 23. ACCOMPAGNATEURS

- 23.1 [DP] [NP] Les accompagnateurs doivent rester en dehors des zones où les bateaux courent depuis le signal préparatoire de la première classe à prendre le départ jusqu'à ce que tous les bateaux aient fini ou abandonné ou que le comité de course signale un retard, un rappel général ou une annulation.
- 23.2 [DP] [NP] Les bateaux accompagnateurs doivent être identifiés.





- 23.3 La règlementation des conditions d'intervention des accompagnateurs sur les compétitions de la FFVoile s'appliquera.
- 23.4 [DP] [NP] Les bateaux accompagnateurs doivent avoir à bord :
  - Des gilets de sauvetage norme CE (mini 50N) portés en permanence par toutes les personnes à bord
    - Une VHF
    - Un couteau
    - Une ancre et une ligne de mouillage adaptée
    - Un bout de remorquage flottant de 10mm de diamètre et de 15m de long
  - Un dispositif de coupe circuit en cas de chute qui doit être connecté au pilote tant que le moteur est en marche.

Les pilotes des bateaux accompagnateurs doivent se conformer à toute demande des arbitres ou des représentants de l'autorité organisatrice, particulièrement celles concernant l'assistance. Les bateaux accompagnateurs doivent respecter les règles de navigation en vigueur localement, en particulier le respect des limitations de vitesse dans les différentes zones.

### 24. EVACUATION DES DETRITUS

Les détritus peuvent être placés à bord des bateaux officiels ou accompagnateurs.

#### 25 EMPLACEMENTS

[DP] Les bateaux doivent être maintenus dans le parc à bateaux situé sur l'espace littoral réservé à la SNLocmariaquer. Une fois les remorques et les bateaux déposés, les voitures doivent impérativement sortir de l'espace du conservatoire du littoral. Nous vous remercions de bien vouloir respecter cette consigne.

#### 26. PRIX

Les prix seront distribués comme suit :

- 3 premiers équipages open
- 1er équipage mixte
- 1<sup>er</sup> équipage féminin
- 1<sup>er</sup> équipage gentlemen
- 1er bateau vintage
- 1<sup>er</sup> équipage jeune

Commissaire aux résultats : Patricia Holl

### Arbitres désignés :

Présidente du comité de course : Françoise Dettling

CC: Marine Cailloce

CC stagiaire national: Hugo Moinard

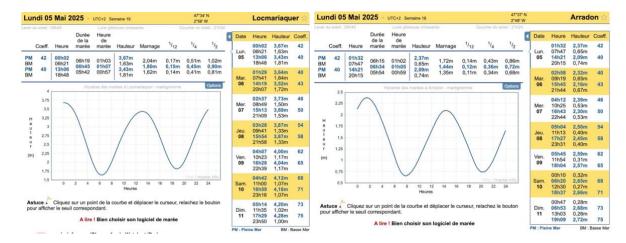
Présidente du comité technique : Frédérique Pfeiffer Comité Technique stagiaire national: Dominique Lebruman

Président du jury : Alain Champy Juge: Cécile Tymen Le Floch

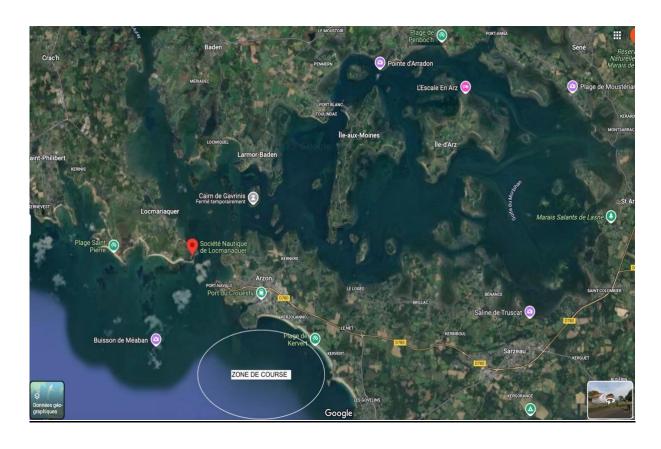




# Horaires des marées



# **ANNEXE ZONES DE COURSE**







### **ANNEXE PARCOURS RAIDS**

### Journée du 10 mai

# 1- Programme:

Le briefing de la journée du samedi 10 mai se déroulera le vendredi 9 mai à 18h00 au sémaphore.

# (DP)La présence d'au moins un équipier(e) est obligatoire.

Le samedi 10 mai, si la météo et les conditions de navigation le permettent, une journée de raids est prévu dans le Golfe du Morbihan. Les concurrents de la Coupe Nationale F18 prendront aussi le départ du GMT, (Golfe Morbihan Tour) organisé par la Société des Régates de Vannes.

Le départ du GMT, se situe aux alentours de la balise ROGUEDAS.

La comité de course rappelle aux concurrents qu'il est parfois utile, de respecter le balisage du Golfe du Morbihan surtout à marée basse.

## 1<sup>ERE</sup> COURSE: LOCMARIAQUER - BALISE VERTE DRENEC

- 1. DÉPART ENTRE LA BALISE DE PORT NAVALO ET UN BATEAU DU COMITÉ POSTÉ DEVANT LA PLAGE DU SÉMAPHORE DE LOCMARIAQUER.
- 2. LAISSER L'ILE AUX MOINES À BABORD.
- 3. LAISSER LA BALISE ROUGE ROCHE COLAS À BABORD
- 4. LAISSER LA BALISE VERTE PIRENN À TRIBORD
- 5. ARRIVÉE ENTRE LA BALISE VERTE DRENEC (47°36'52" Nord 02°48'23" Ouest) à laisser à TRIBORD ET UN BATEAU DU COMITÉ à laisser à BABORD.

# 2 EME COURSE : GMT

 DÉPART GMT AUX ALENTOURS DE 10H30 – 11H00. LE PARCOURS DU GMT EST ANNEXÉ À CES IC.

# 3ème COURSE POSSIBLE SELON LA MÉTÉO

- 1. DÉPART ENTRE LA BALISE OUEST BOÉDIC (47°36'52" Nord 02°47'35" Ouest) À LAISSER À TRIBORD ET UN BATEAU DU COMITÉ À LAISSER À BABORD.
- 2. LAISSER LES RÉCHAUDS À BABORD
- 3. LAISSER LA BALISE ROUGE GOEMORENT À TRIBORD
- 4. ARRIVÉE DEVANT LA PLAGE DU SÉMAPHORE DE KERPENHIR

# 1- Pénalités

- a) Les départs des courses raid, se feront dans l'axe du parcours et selon la RCV expérimentale DR21-01, pénalité de départ alternative. Les pénalités seront les suivantes :
  - OCS: + 20mn du temps du concurrent.
  - UFD et BFD : + 30mn du temps du concurrent.
- b) Les courses raids seront intégrés au classement.
- c) Le classement se fera course par course en points.

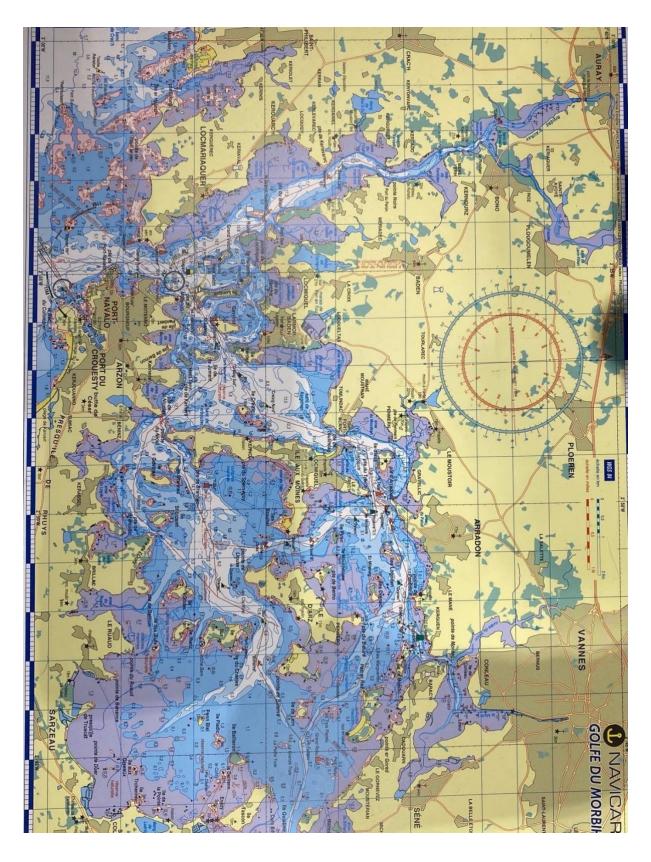
## 2- Règles de sécurité

- a) La VHF est obligatoire
- b) Chaque concurrent est personnellement responsable du port obligatoire d'un équipement individuel de flottabilité adapté aux conditions météorologiques.
- c) Un émargement sortie et retour sera mis en place par VHF.
- d) Un bateau qui abandonne une course doit le signaler au comité de course aussitôt que possible et vérifier la bonne réception.
- e) Le port d'une combinaison étanche ou Isotherme complète est obligatoire





f) Un flash light et un baton cyanule par équipier sont obligatoires

































# **PARCOURS GMT**

Ligne de départ aux alentours de la balise Roguedas entre un bateau comité à TRIBORD et une bouée jaune à BÂBORD. Les instructions de départ seront données au briefing du vendredi 9 mai.

- N°1 \* Ile de LERN, à laisser à TRIBORD
- N°2 \* Ile STIBIDEN à laisser à TRIBORD
- N°3 \* Porte entre la pointe de PENHAP à laisser à TRIBORD et Bateau Comité à laisser à BÂBORD.
- N°4 \* Porte entre la TOURELLE GREGAN à laisser à TRIBORD et Bateau Comité à laisser à BÂBORD (voir remarque n°1).
- N°5 \* Ile HUERNIC à laisser à BÂBORD.
- N°6 \* Porte constituée par une BOUÉE cylindrique JAUNE (SRV) mouillée après le Parun à laisser à TRIBORD et un BATEAU MEGALITHES à laisser à BABORD : position approximative 47°.36'.53"N 02°57'.1"W (voir remarque n°2).
- N°7 \* Ile RENAUD (Reno) à laisser à BÂBORD.
- N°8 \*Ile de BERDER à laisser à BÂBORD.
- N°9 \* Les 2 PERCHES VERTES des RÉCHAUD au N.W de l'Ile aux Moines à laisser à TRIBORD.

Ligne d'arrivée entre la BALISE ROGUEDAS à TRIBORD et un bateau comité à BABORD.

# Remarques

Si un bateau du Comité de Course situé à coté de la porte du GREGAN arbore un pavillon O/F18 ceci signifie : passez dans la porte et allez directement à l'arrivée de Locmariaquer. Les marques en rivière d'Auray ne sont plus à respecter comme marques de parcours. Les concurrents sont informés de la proximité des roches autour du GREGAN.

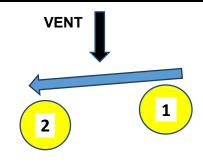
Si un bateau du Comité de Course situé à coté de la porte en rivière d'Auray (n°6 du parcours) arbore un pavillon O/F18, ceci signifie : passez dans la porte et allez directement à l'arrivée de Locmariaquer.

Des pointages seront effectués aux différents passages des marques. Si la PCC décide d'annuler la course, ces pointages pourront servir de classement.



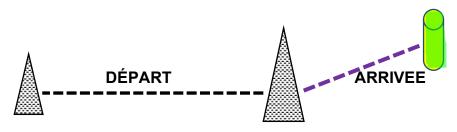


# **ANNEXE PARCOURS CONSTRUIT**









Parcours 1 : Flamme numérique N°1 Départ, 1 – 2 – porte (3S 3P) – ARRIVÉE

Parcours 2 : Flamme numérique N°2

Départ, 1 – 2 – porte (3S 3P) – 1 – 2 – 3P – ARRIVÉE

Parcours 3 : Flamme numérique N°3

Départ, 1 – 2 – porte (3S 3P) – 1 – 2 – porte (3S 3P) – 1 – 2 – 3P – ARRIVÉE



